

Budget annexe de la Régie de production d'électricité

Le Service Public Industriel et Commercial (SPIC) appartient à la Politique « Environnement » section « Eau » et au programme « Régie de Production d'Électricité ».

Il s'agit d'un budget annexe décidé par le Conseil Départemental sous forme de régie sans autonomie juridique mais avec une autonomie financière afin de gérer l'activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque et hydraulique, dans le respect des règles fiscales.

La régie avait jusqu'à présent pour mission de gérer les 7 installations de production hydroélectrique (turbines) ainsi que les 4 installations photovoltaïques situées dans 4 collèges.

Avec l'important plan d'investissement visant à doter les collèges et quelques bâtiments départementaux d'équipements photovoltaïques en toiture, de nouvelles installations vont être intégrées à la régie. Ainsi, en 2023, 11 premières installations photovoltaïques mises en service entre fin 2021 et 2022 seront prises en charge par la régie, les suivantes le seront également au fur et à mesure de leur mise en service. 40 installations réparties sur une période de 5 ans sont actuellement en prévision.

1. Les dépenses du budget primitif 2023

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent un montant de **309 500 €** en gestion courante principalement constitué par 180 000 € de frais de personnel remboursés par la régie au budget général de la collectivité et 98 700 € de charges à caractères général (contrats de maintenance, abonnements compteurs, fiscalité etc...).

Etant entendu que le montant de ces dépenses réelles n'intègre pas les dotations aux amortissements qui représentent un montant de **300 000 €**.

Les dépenses réelles d'investissement représentent un montant global de **258 655 €** composé notamment des 125 000 € de remboursement de l'avance consentie par le Département lors de la création de la régie et de 115 655 € d'immobilisations en prévision de travaux ou de réparations.

A noter que le transfert en 2023 des immobilisations du budget principal vers le budget annexe de la régie est une opération non budgétaire et n'est donc pas retranscrit dans le BP. Les dépenses d'ordre sont de **41 345 €**.

Au total, les dépenses réelles inscrites au BP 2023 représentent un montant de **568 155 €**.

2. Les recettes du budget primitif 2023

Les recettes réelles de fonctionnement intègrent un montant de **568 155 €** constitué principalement de 316 024 € provenant de la vente d'électricité et de 250 131 € liés à la compensation par le budget principal de la CeA de la valeur de la production d'électricité autoconsommée. Les recettes de fonctionnement d'ordre sont de **41 345 €**.

Les **300 000 €** de recettes d'investissement proviennent de l'opération de transfert des amortissements en section d'investissement.

Au total, les recettes réelles inscrites au BP 2023 représentent un montant de **568 155 €**.

En conclusion, le montant du budget primitif proposé pour l'exercice 2023 s'élève au total à **568 155 €** en ne tenant compte que des dépenses et recettes réelles et à **909 500 €** en intégrant également les dépenses et recettes d'ordre (341 345 €) ; il est équilibré en recettes et en dépenses.

Tableau récapitulatif des crédits de paiements (dépenses et recettes réelles)

REGIE ENERGIE ELECTRIQUE				
	BP 2022	BP 2023	BP 2023 - BP 2022 en €	BP 2023 - BP 2022 en %
Dépenses de fonctionnement dont	272 000,00	609 500,00	337 500,00	124,08%
Réal	146 840,66	309 500,00	162 659,34	110,77%
ordre	125 159,34	300 000,00	174 840,66	139,69%
Dépenses d'investissement dont	205 000,00	300 000,00	95 000,00	46,34%
Réal	205 000,00	258 655,00	53 655,00	26,17%
ordre	0,00	41 345,00	41 345,00	
TOTAL DEPENSES dont	477 000,00	909 500,00	432 500,00	90,67%
Réal	351 840,66	568 155,00	216 314,34	61,48%
ordre	125 159,34	341 345,00	216 185,66	172,73%
Recettes de fonctionnement dont	272 000,00	609 500,00	337 500,00	124,08%
Réal	272 000,00	568 155,00	296 155,00	108,88%
ordre	0,00	41 345,00	41 345,00	
Recettes d'investissement dont	205 000,00	300 000,00	95 000,00	46,34%
Réal	79 840,66	0,00	-79 840,66	-100,00%
ordre	125 159,34	300 000,00	174 840,66	139,69%
TOTAL RECETTES dont	477 000,00	909 500,00	432 500,00	90,67%
Réal	351 840,66	568 155,00	216 314,34	61,48%
ordre	125 159,34	341 345,00	216 185,66	172,73%